

L'HÉRITAGE FRANCILIEN DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024



Sommaire



AVANT-PROPOS DE LA MINISTRE DES SPORTS, DE
LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE. P 3

INTRODUCTION DU PRÉFET DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE, PRÉFET DE PARIS ET DU PRÉFET
DE POLICE P 4

01.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LA PRATIQUE
DU SPORT..... P 6

02.

LA DYNAMIQUE DES LICENCES SPORTIVES .. P 14

03.

LA SEINE ET LA MARNE OUVERTES À LA BAINNADE
SÉCURISÉE P 18

04.

LA HAUSSE POST-OLYMPIQUE
DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE P 22

05.

L'IMPACT DES JOP SUR LA FRÉQUENTATION
DES MUSÉES ET ESPACES CULTURELS..... P 24

06.

LES JOP, TREMLIN VERS L'EMPLOI DURABLE . P 28

07.

UN RÉSEAU DE TRANSPORT ENRICHI P 32

08.

LA MODERNISATION DES ACTIVITÉS SUR LA SEINE
..... P 36

09.

DES USAGES RENOUVELÉS DE LA ROUTE P 38

10.

UNE CAPACITÉ RENFORCÉE D'HÉBERGEMENT
D'URGENCE ET DE NOUVEAUX LOGEMENTS . P 42

11.

L'HÉRITAGE DES JEUX PARALYMPIQUES P 44

12.

UN HÉRITAGE FORT POUR LA SÉCURITÉ ET
LES STRUCTURES P 48

AVANT-PROPOS DE LA MINISTRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

« Lors des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la France a prouvé au monde entier sa capacité à organiser et sécuriser le plus grand évènement mondial, grâce à la mobilisation exceptionnelle de tous et en particulier des agents de l'État.

Les Jeux de Paris 2024 nous ont laissés des souvenirs inoubliables, mais leur héritage dépasse ces émotions.

Il se traduit d'abord par une transformation visible du territoire. En Seine-Saint-Denis, 2 800 logements ont été créés par la transformation du Village des Athlètes. Plus de 12 millions d'euros d'équipements sportifs ont été légués et de nouvelles infrastructures emblématique ont vu le jour, notamment en Île-de-France, comme le Centre Aquatique Olympique et PRISME. L'impact économique est également concret, avec 330 millions d'euros pour les entreprises locales et plus de 2 000 contrats d'insertion grâce à la mise en relation des services de l'État.

L'héritage repose aussi sur l'accès à la pratique sportive pour tous. Les 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne à l'école, la Semaine Olympique et Paralympique, et le label Génération 2024 favorisent cette pratique dès le plus jeune âge. Enfin, la Seine, dont le rêve de la rendre baignable est devenu réalité, deviendra un véritable lieu de sport et de loisir pour les Franciliens dès l'été prochain, tout comme l'apprentissage du savoir nager sera renforcé avec le programme « 1, 2, 3, Nagez ! ».

Cet héritage, nous devons le faire vivre et l'amplifier pour bâtir un avenir toujours plus sportif en Île-de-France et partout sur le territoire national. »



Marie BARSACQ

Ministre des Sports, de la Jeunesse
et de la Vie associative

INTRODUCTION DU PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE, PRÉFET DE PARIS ET DU PRÉFET DE POLICE

Avec 11,2 millions de visiteurs qui se sont déplacés en toute sécurité pour participer à la fête olympique et paralympique, suivie par près de 5 milliards de téléspectateurs, et avec un bilan sportif de 64 médailles françaises, les Jeux de Paris 2024 ont été un succès retentissant et un événement historique.

Six mois plus tard, les souvenirs d'épreuves magnifiques et d'émotions partagées autour de valeurs universelles laissent place à un premier bilan remarquable. Les Jeux ont laissé un héritage très positif, durable et multiple, sur le plan sportif, environnemental, culturel, social....

La reconquête de la Seine, avec l'ouverture de sites de baignade dès 2025, incarne un renouveau écologique et une qualité de vie repensée. L'engouement sportif connu durant les Jeux s'est traduit par une forte hausse des licences et l'extension des infrastructures sportives. L'engouement touristique pour la ville de Paris s'est poursuivi après les Jeux tant dans les musées que dans les hôtels et espaces de restaurations ou de festivités. Les places d'hébergement créées pour les publics les plus fragiles sont pérennisées. Les 30 000 demandeurs d'emploi recrutés pour les Jeux, dont 22 000 dans la sécurité privée, ont tous aujourd'hui un emploi.

Ces réalisations témoignent d'un héritage durable, au-delà de l'évènement lui-même.

Dans le cadre d'une coordination zonale et régionale renouvelée en matière de sécurité publique, les forces de l'ordre et de secours se sont toutes engagées pour la réalisation d'un objectif commun, la protection optimale des visiteurs, des franciliens et parisiens. Cette méthode de travail vient confirmer que le continuum de sécurité entre tous les acteurs est la clé. Les Jeux auront aussi démontré que la France et Paris sont capables d'accueillir des événements sportifs et festifs d'ampleur mondiale et inédite, après une période où l'occupation de voie publique avait fortement diminué, suite à l'épidémie de la COVID. Ces Jeux ont ouvert le champ des possibles, qu'il nous appartient de pérenniser aujourd'hui.

Vive les JOP 2024 !



Marc GUILLAUME

Préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris



Laurent NUÑEZ

Préfet de police

01. DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LA PRATIQUE DU SPORT

1000 équipements sportifs financés en Île-de-France avec plus de 50 millions d'euros de crédits de l'État

Dans le cadre des deux plans 5000 équipements sportifs décidé par le Président de la République, ce sont plus de 1000 équipements qui ont été financés de 2022 à 2024 en Île-de-France.

« L'héritage aquatique »

8 piscines construites ou rénovées vont bénéficier à la Seine-Saint-Denis :

D'une part, 4 piscines y ont été construites :

- Aulnay-Sous-Bois (3 bassins intérieurs et 2 bassins extérieurs),
- Aubervilliers (2 bassins intérieurs),
- Marville (3 bassins intérieurs et 2 bassins extérieurs + une aire de jeu),
- et le CAO à Saint-Denis (3 bassins).

En outre, la piscine Maurice Thorez à Montreuil a été rénovée dans le cadre des JOP à l'instar d'autres piscines à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

La piscine de Neuilly-Plaisance dont les travaux ont débuté en 2024 vient s'ajouter à cette liste d'équipements aquatiques.

Enfin, le bassin Olympique et Paralympique des épreuves de natation sera réinstallé à Sevran et le bassin d'entraînement à Bagnolet.

Les nouveaux équipements

En 2023, 11 grands équipements structurant ont été financés pour une enveloppe régionale de 3,5 M€. En 2024 ce sont 19 grands équipements qui ont été financés grâce à une enveloppe de près de 7 millions d'euros, dont 5 créations de salles multisports, de terrains de grands jeux et de salles spécialisées, 2 créations de piscines et 9 réhabilitations.

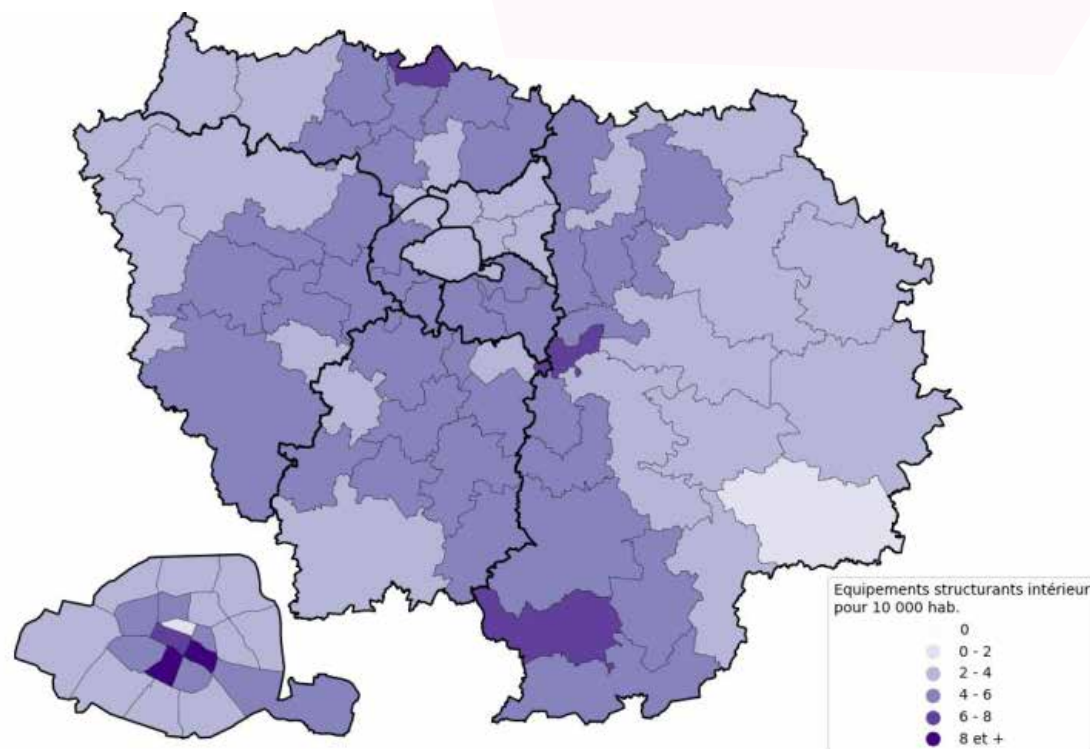
Le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis ont bénéficié de 40% de l'enveloppe. Près d'un million d'euros ont été alloués au financement de 3 équipements structurants dans les Hauts-de-Seine et 3 dans le Val-de-Marne. Près de 900 000 euros ont été alloués à la Seine-et-Marne et l'Essonne pour la construction dans chacun de ces départements de 2 grands équipements. Les

Yvelines ont bénéficié d'une enveloppe de 230 000 euros permettant le financement de 3 équipements structurants.

Ces équipements sont principalement portés par des communes mais aussi par des intercommunalités. Ont ainsi été financées, entre autres, la reconstruction d'une piscine à Crécy-la-Chapelle, les créations d'un skate-park à Massy et d'une halle multisport à Pantin ou encore la construction d'un complexe sportif à Valenton et Taverny.

Les complexes sportifs et gymnases sont principalement situés en petite couronne et en zone péri-urbaine. En zone rurale, ces équipements sont implantés à proximité des bassins de vie des agglomérations alors que les équipements structurants extérieurs (terrains de grands jeux et pistes d'athlétisme) sont davantage concentrés en grande couronne, en appui aux villes de taille moyenne en zone rurale.

Au-delà du plan 5000 équipements, l'héritage des Jeux se concrétise par la réutilisation d'équipements dédiés aux épreuves olympiques et paralympiques, au bénéfice des sportifs licenciés et du grand public. Ainsi le sable du stade Tour Eiffel, recouvert par un plancher pour le tournoi de cécifoot, est réutilisé pour créer trois terrains de beach volley dans le parc départemental de Marville, en Seine-Saint-Denis, ainsi qu'un terrain à Taverny dans le Val-d'Oise. Les modules de compétition et d'échauffement de skateboard de la place de la Concorde iront respectivement à Marville et Noisy-le-Sec, en Seine-Saint-Denis.



Équipements pour 10 000 habitants par EPCI/EPT et par arrondissement en région Île-de-France
Équipement structurants intérieur (total de fiches : 5092)
Data ES février - 2024

Une grande variété d'équipements de proximité

La typologie des équipements de proximité financés en 2024, pour un montant global de 5,3 M€ dont un million dédié à la Seine-et-Marne, est encore très étoffée.

54 % des projets ont concerné la création de nouveaux équipements et 26 % l'acquisition de matériel. Les équipements les plus subventionnés sont : les tables de tennis de table (31%), les plateaux multisports/city stades (17 %) et les terrains de basket 3X3 (14%).

La diversité des équipements est également illustrée par la création de 66 équipements spécifiques (hockey, rugby, danse, squash, teqball, gymnastique, boulodrome, hand à 4, escalade ...) qui ont été financés ainsi que 37 plateaux multisports/city stade, 32 terrains de basket 3X3, 17 aires de fitness, 9 pistes de padel, 3 skate parc et 3 terrains de football (foot à 5, cécifoot, futsal).

Par ailleurs, trois universités (Paris-Panthéon-Assas, Evry Val d'Essonne, Paris-Cité) ont bénéficié de subventions pour financer l'aménagement d'une salle de gymnastique, la création de tables de tennis de table et de teqball, d'une salle de gymnastique et de danse et d'un terrain de beach volley.

Ce développement des équipements de proximité bénéficie à tous les départements.

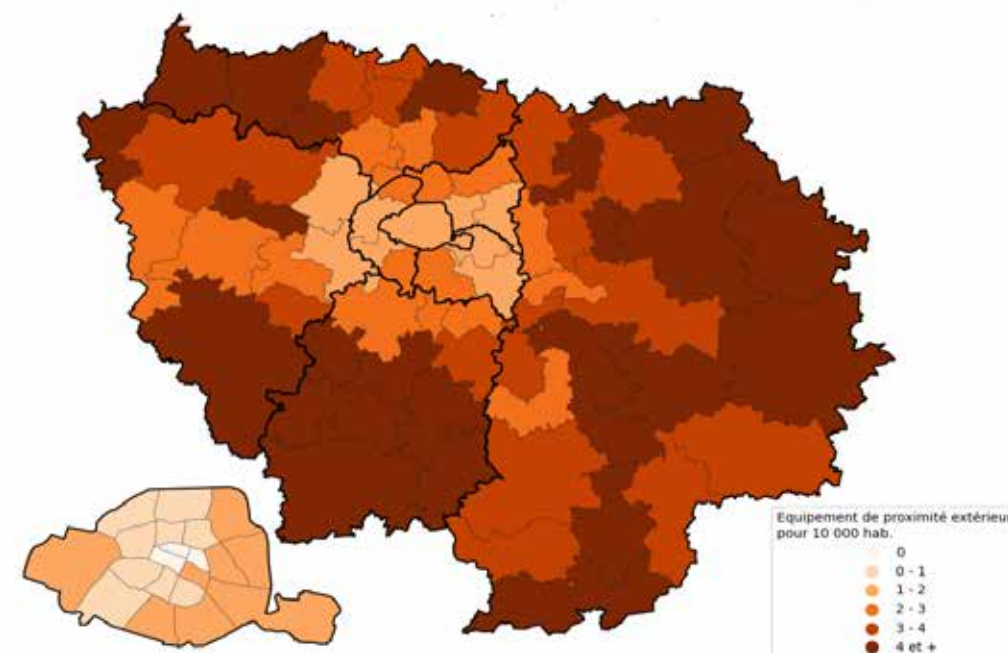
Paris - A Paris, ce sont 21 nouveaux équipements de proximité qui ont bénéficié d'un soutien de l'Etat à hauteur de 490 000 euros. La ville a ainsi bénéficié de l'aménagement et la création de plusieurs terrains de basket 3x3 et de terrains de handball ou encore de la création de terrain multisport.

Seine-et-Marne - La Seine-et-Marne a bénéficié de 19% de l'enveloppe dédiée aux équipements de proximité avec 1 million d'euros permettant le financement de 41 équipements sportifs au bénéfice de 19 collectivités. Parmi ces équipements, la création de terrains multisports à Sognolles-en-Montois, Sancy ou encore Saint-Loup-de-Naud, de plusieurs terrains de basket 3x3 à Ozoir-la-ferrière et Trilport et de pistes de padel à Compans et Ocquerre.

Yvelines - Dans le département des Yvelines, 16 communes ont bénéficié d'un soutien de l'Etat s'élevant à plus de 760 000 euros pour le financement de 41 équipements de proximité. La création de nombreux terrains multisports est à relever, notamment dans de petites communes comme à Neauphle-le-Château et Médan.

Essonne - L'Essonne a bénéficié d'un soutien de l'Etat à hauteur de 640 000 euros permettant le financement de 39 équipements variés. Ainsi, l'installation de 12 tables de tennis de table à Corbeil-Essonnes, la création d'un skate-park à Boissy-sous-Saint-Yon, de terrains de basket 3x3 à Bondoufles et de football à 5 à Draveil ou encore d'un pumtrack à Etréchy.

Hauts-de-Seine - Dans les Hauts-de-Seine, le soutien de l'Etat a permis la création d'un terrain de foot à 5 à Villeneuve-la-Garenne et de la création d'un espace d'entraînement au golf sur le toit du gymnase Armand Silvestre à Courbevoie. Au total le soutien de l'Etat s'est élevé à près de 180 000 euros.



Équipements pour 10 000 habitants par EPCI/EPT et par arrondissement en région Île-de-France
Équipement structurants extérieur (total de fiches : 2958)
Data ES février - 2024

Seine-Saint-Denis - La Seine-Saint-Denis est le département qui a bénéficié de la plus grosse enveloppe avec 26 % des crédits alloués aux équipements de proximité, permettant la réalisation de 24 équipements. Parmi ces équipements, plus de la moitié sont des créations de nouveaux équipements comme un skate-park à Drancy, un terrain de futsal à Bagnolet ou d'une aire de fitness à Rosny-sous-Bois. L'autre moitié consiste en des rénovations et réaménagement comme à Pierrefitte ou encore d'acquisition de matériel et terrains mobiles comme pour Saint-Denis, Saint-Ouen ou encore Tremblay-en-France.

Val-de-Marne - Dans le Val-de-Marne le soutien de l'État a permis d'accompagner 58 équipements de proximité avec un financement global de plus de 460 000 euros. L'essentiel des équipements concerne l'acquisition de tables par le comité départemental de tennis de table afin d'équiper les écoles du département. Les financements ont permis également la création de terrain multisport et la mise en place d'éclairages d'équipements en extérieur.

Val-d'Oise - Le département du Val-d'Oise s'est vu doté de près de 390 000 euros pour le financement de 16 équipements dont plus de la moitié concerne la création de nouveaux équipements comme un Beach Park à Osny, un boulodrome à l'Isle-Adam ou encore une piste d'athlétisme à Villeneuve-le-Roi.

Enfin, 8 projets favorisant la mise en accessibilité des équipements sportifs de niveau local (achat de véhicules adaptés PMR pour le transport de personnes handicapées, de vélos adaptés pour le para cyclisme, de fauteuils tout terrain pour la randonnée ou la mise à l'eau pour la natation, achat d'un sol sportif extérieur pour la pratique du volley assis) ont été financé à hauteur de plus 371 000 euros.

Focus sur quelques collectivités bénéficiaires du plan 5000 équipements

1. Des cours d'écoles équipées pour renforcer la pratique sportive à Tremblay-en-France

Les jeux de Paris 2024 ont permis à la ville de Tremblay en France, en Seine-Saint-Denis, dans le cadre du dispositif plan 5000 équipements, de faire l'acquisition de plusieurs équipements de proximité composés de structures mobiles (terrains handball, volleyball, tennis, basket 3x3) mais aussi des rings de boxe gonflables et une structure tchoukball.

L'ensemble de ces équipements ont été installés sur le club 2024 implantés tout l'été sur le parc urbain.

À l'école Marie-Curie, c'est une surface de tennis en modèle réduit, à l'école élémentaire Anatole-France, une structure de golf, à Malraux, un terrain de volley, à Rosenberg et Balzac, on peut jouer au handball. À ces équipements s'ajoutent un ring de boxe gonflable, des tapis flexibles de judo, des paniers de basket, des projecteurs pour l'athlétisme.

2. Un city stade pour tous à Bourg-La-Reine

Le city-Stade des Bas Coquarts (terrains de basket 3x3 en accès libre), qui a vu le jour en 2018 à Bourg-La-Reine dans les Hauts-de-Seine, a été entièrement repensé à la suite des JOP de Paris 2024. Grâce au plan 5000 Équipements - Génération 2024 de l'État, cet équipement en accès libre sera complètement rénové au printemps 2025 via la technique du design actif.

Cet équipement extérieur fait partie du complexe sportif des Bas Coquarts qui a notamment servi de camp d'entraînement à la délégation japonaise d'escrime, ainsi qu'aux parajudokas espagnols et qui est aujourd'hui dédié au haut niveau.

Ce city-stade a été pensé comme un équipement sportif de proximité accessible à tous. Il complètera l'offre des clubs. Il pourra également servir de terrains de jeux aux élèves des établissements scolaires (cf. école Pierre Loti et collège Evariste Galois situés à proximité du city-Stade) qui auront la possibilité de l'utiliser dans le cadre des deux heures d'activité physique quotidienne.



Terrain de basket de Bourg-la-Reine

3. Cécifoot et basket 3X3 dans Paris

Pour le territoire parisien, le plan Plan 5000 Équipements - Génération 2024 a permis non seulement la rénovation de nombreux équipements (gymnases, piscines, courts de tennis ...) mais aussi la création de nouveaux équipements comme une aire de ceci foot au centre sportif Jules Noël situé dans le 14e arrondissement.

Le partenariat entre la ville de Paris, la Fédération française de basket-ball et l'agence nationale du sport a permis, en 2023 et 2024, la création de 23 terrains de basket 3*3 situés dans les différents arrondissements. Ces équipements vont permettre aux écoliers parisiens de pouvoir découvrir cette nouvelle discipline olympique en plein essor, aux associations sportives d'avoir plus de créneaux de pratique et à tous de pouvoir pratiquer librement dans des espaces sécurisés.

En termes de financement, les subventions du Plan 5000 Équipements - Génération 2024 ont permis la prise charge de 80% du coût des 23 projets comme par exemple la création d'un terrain de basket 3x3 dans le square Marcel Sembat situé dans le 18e arrondissement (coût du projet de 21 863 € / subvention ANS : 17 490 €) ou encore la création de 3 terrains de basket 3*3 au champ de mars (coût du projet : 47 400 € / subvention ANS : 37 920 €).

4. Un skate park multimodal à Massy

Ce skate park est un espace polyvalent de pratique techniquement attractif, conçu pour un usage multimodal répondant aux enjeux de la pratique débutante à experte, féminine et aux sportifs en situation de handicap. Sa conception répond aux exigences d'accueil de compétitions nationales, d'une pratique libre ou encadrée. Le coût de cet équipement est de 626 411 € dont 86 745 € (13,85% du coût total) furent versés par l'ANS à titre de subvention.



Skate Park multimodal à Massy

Photographie de Planche à Roulettes Marron Et Bleu
Photo de MESSALA CIULLA: <https://www.pexels.com/fr-fr/photo/photographie-de-mise-au-point-peu-profonde-de-planche-a-roulettes-marron-et-bleu-1018484/>



02. LA DYNAMIQUE DES LICENCES SPORTIVES

Près de 71 000 nouveaux licenciés au sein des associations sportives en Île-de-France au 31 décembre 2024

En Île-de-France, les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ont eu un impact important sur la pratique sportive des franciliens, notamment au sein des associations sportives.

Au 31 décembre 2024, on compte en Île-de-France plus d'un million de licences sur 36 ligues régionales soit près de 60 000 de plus qu'en 2023 à la même période. Le nombre de licenciés de la région francilienne a ainsi augmenté de 7,6 %, soit 72 917 nouveaux adhérents au sein des associations sportives. Cette progression est très significative au sein des fédérations olympiques représentées lors des Jeux de Paris 2024 puisqu'elles comptent désormais plus de 53 000 nouveaux licenciés (+8,2%).

Certaines disciplines ont particulièrement bénéficié de l'effet JOP, avec des hausses de licenciés très marquées. Le tennis de table connaît ainsi une progression impressionnante tout comme l'escrime, le badminton, la lutte ou le hockey sur gazon qui figurent également parmi les disciplines en forte expansion avec pour chacune plus de 15% d'augmentation de licenciés.

La réussite des sportifs français aux JOP a particulièrement inspiré les franciliens. Ils ont eu ainsi envie de rejoindre les fédérations

ayant remporté des titres (+7,9%) ou des médailles olympiques et paralympiques (+11,6%).

Les fédérations non représentées aux JOP d'été ont également bénéficié de cet engouement sportif avec une hausse de +6,2% du nombre de licenciés. Cela représente près de 20 000 licenciés pour cette nouvelle saison sportive.

Au plan national, les licences annuelles ont progressé plus rapidement chez les femmes (+6 %) et de manière générale parmi les publics habituellement les plus éloignés de la pratique sportive licenciée (femmes, adultes-séniors).

Les jeux paralympiques ont également marqué les esprits des franciliens. Les performances des para-athlètes tricolores et leur médiatisation inédite ont créé un élan notable pour le handisport. Ainsi, la fédération de sport adapté connaît la progression la plus importante avec près de 35% licenciés supplémentaires.



Balle Sur Cerceau

Photo de Pixabay: <https://www.pexels.com/fr-fr/photo/balle-sur-cerceau-358042/>

De manière générale, cette année olympique qui a porté l'activité physique comme grande cause nationale a sensibilisé les franciliens à la lutte contre la sédentarité et aux bienfaits de l'activité physique. Ainsi, 71% des Franciliens estiment que les Jeux ont augmenté leur pratique sportive et qu'ils contribueront à améliorer la santé des français (étude IRDS).

Focus sur deux disciplines

L'impact des JOP sur la ligue de tennis de table d'Île-de-France a été très fort grâce aux bons résultats de l'équipe de France qui ont mis en lumière la discipline.

Avec 17% d'augmentation des licences, la ligue devrait dépasser pour la première fois les 40 000 licenciés au 30 juin 2025.

Afin de répondre au mieux à cette augmentation du nombre de compétiteurs et loisirs de tout âge et du nombre d'apprenants pour le premier niveau de la filière fédérale, les clubs ont su s'adapter à l'affluence en trouvant des solutions internes comme le dédoublement des créneaux ou la réorganisation des séances d'entraînement.

S'agissant de la ligue régionale Île-de-France d'escrime, la saison actuelle voit son nombre de licenciés et licenciées atteindre les 18 500 dont environ 6 300 femmes soit 34% d'augmentation par rapport à la saison précédente.

L'effet JOP est indéniablement la cause de ce regain d'intérêt pour l'escrime, avec plusieurs facteurs dont l'exposition médiatique liée aux Jeux de Paris mais aussi la capacité de la ligue, des clubs et comités à répondre aux demandes d'animations et de démonstrations initiations, émanant des territoires dans le cadre de la mobilisation populaire.

Les aides de l'État allouées aux clubs dans le cadre du plan de relance après la période COVID et le matériel dont ces derniers se sont dotés ont permis de faire face à l'afflux des demandes post jeux.



03. LA SEINE ET LA MARNE OUVERTES À LA Baignade SÉCURISÉE

1,1 Md€ de travaux de dépollution dont près de 600 millions financés par l'État via des aides attribuées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie entre 2017 et 2024

3 sites de baignade ouvriront cet été à Paris, d'autres dans le Val-de-Marne

Le plan d'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine et de la Marne, dit Plan Baignade, a été engagé en 2016. Sa réussite a permis l'organisation des épreuves de triathlon, de natation-marathon et de para-triathlon des jeux Olympiques et Paralympiques dans la Seine.

Ainsi, aux mois de juillet et août 2024, la qualité de l'eau de la Seine sur le site olympique a été suffisante au regard des critères des fédérations internationales pour près de 75% des analyses effectuées : par temps sec, la qualité de l'eau était bonne 100% du temps ; la qualité de l'eau n'a été insuffisante que suite aux épisodes de pluie importants, et cette dégradation a été ponctuelle.

Le succès du Plan Baignade

Le plan Baignade a permis, en premier lieu, de réduire les quantités d'eaux usées déversées directement dans les cours d'eau franciliens, grâce à la correction des mauvais branchements des bâtiments, et à la création des ouvrages de stockage par temps de pluie. Ainsi, les ouvrages structurants du plan Baignade (bassin d'Austerlitz, bassin du ru Saint Baudile, VL8, etc.) permettront de réduire, en moyenne, de 30 à 40% les rejets annuels en temps de pluie et ainsi de traiter entre 1 et 1,5 millions de m³ supplémentaires d'eaux usées dans les stations d'épuration.

Le plan Baignade a également permis de multiplier par 20 à 30 le rythme annuel de corrections des mauvais branchements.

Les travaux et ouvrages d'amélioration des réseaux d'assainissement réalisés ont représenté un engagement total de 1,1 milliards d'euros. La moitié de cet investissement a été financée par l'État via son opérateur l'Agence de l'eau Seine Normandie, dont l'une des missions principales est de financer les projets des acteurs locaux contribuant à l'amélioration de la qualité des ressources en eau. Ainsi, 591 M € d'aides ont été attribuées entre 2017 et le 31 décembre 2024, et, sur la seule année 2024, 95 M€ d'aides de l'État ont permis d'accompagner 281 chantiers.

La mobilisation de tous les partenaires du Plan Baignade a permis, au moyen d'infrastructures pérennes, d'améliorer durablement la qualité de l'eau de la Seine et de la Marne, particulièrement soumises aux pressions anthropiques.



Baignade en Seine le 28 août 2024

Moins de rejets polluants, c'est une meilleure qualité écologique du fleuve, une biodiversité plus riche et un fleuve plus résilient face au changement climatique. Les gains importants sur la teneur en oxygène des cours d'eau et sur l'azote concourent directement à l'augmentation du nombre d'espèces de poissons : dans la Seine, celles-ci sont ainsi passées de 14 en 1990 à 36 aujourd'hui. La découverte récente de la présence dans la Seine de trois espèces de moules d'eau douce en voie de disparition est un nouveau signal de la reconquête de la qualité de l'eau.

La poursuite du Plan Baignade

Ce travail coordonné par l'État et la Ville de Paris se poursuit après les JOP, afin de réduire encore la pollution déversée dans la Seine et dans la Marne. Le soutien financier de l'État restera très important dans le cadre du 12e programme de l'agence de l'eau Seine-Normandie, avec notamment un taux d'aide de 60% pour les travaux prioritaires sur les réseaux, et des forfaits d'aide renforcés pour la correction des mauvais branchements.

A l'amont de Paris, il s'agit de poursuivre les travaux d'amélioration des réseaux publics et de correction des mauvais branchements, notamment des copropriétés et des bailleurs sociaux, dans la perspective de l'ouverture des premiers sites de baignade dès l'été 2025. A l'aval de Paris, la majorité des actions restent à faire, dans l'objectif de permettre l'ouverture de sites de baignade à horizon 2028, notamment à l'Île Monsieur et à L'Île-Saint-Denis. L'enjeu principal, avec l'amélioration des réseaux d'assainissement, sera le traitement des centaines de bateaux amarrés aux berges de la Seine, qui polluent le fleuve en y déversant leurs eaux usées.

Un des éléments majeurs de l'héritage des jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sera ainsi l'ouverture de nouveaux sites de baignade pérennes. Pour préparer cette ouverture, une coordination régionale est mise en œuvre. Dès l'été 2025, plusieurs sites ouvriront dans Paris et le long de la Marne.

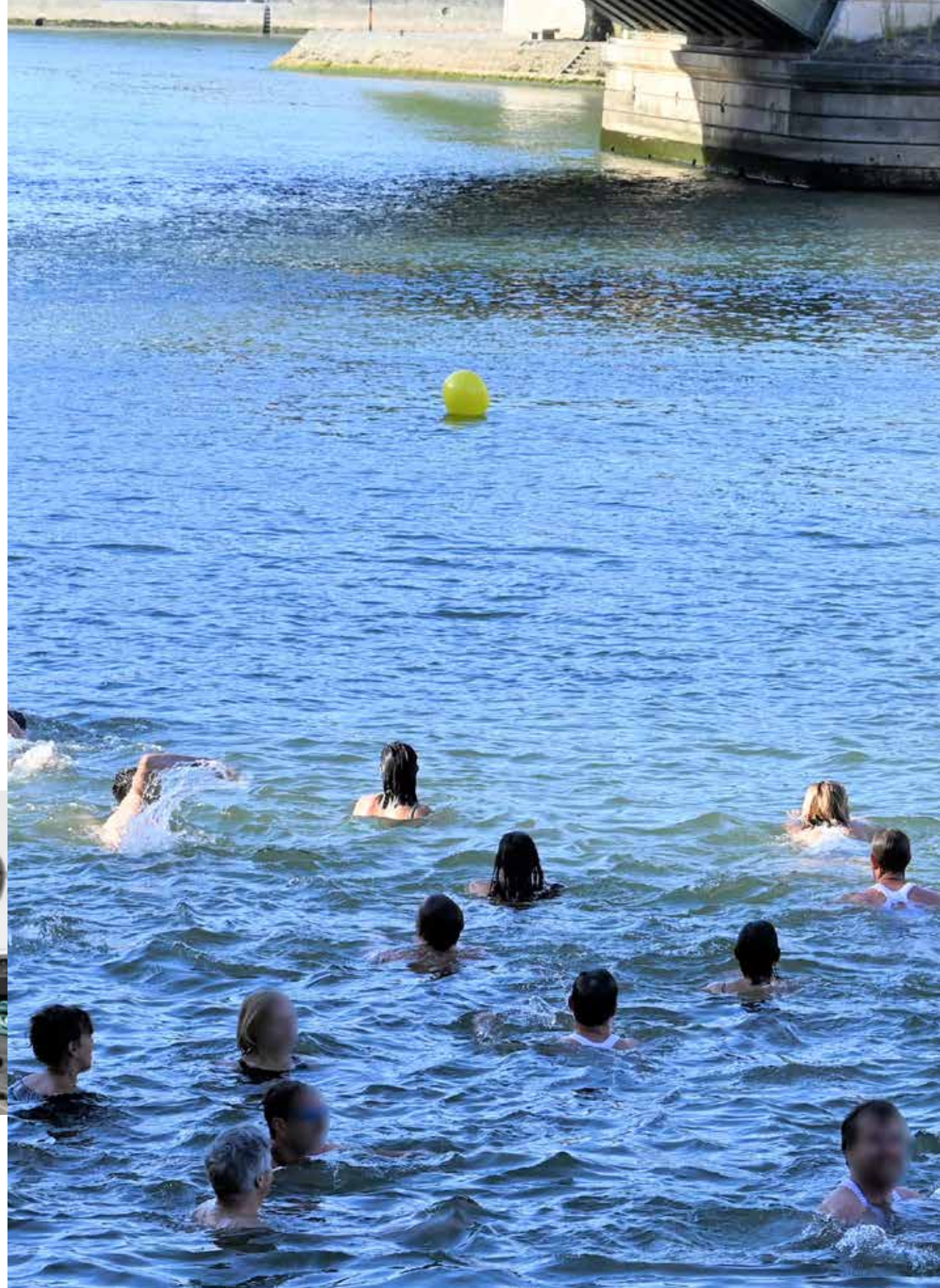
En préparation de la cérémonie d'ouverture et des épreuves de triathlon, une partie du lit de la Seine a été inspectée par des plongeurs-démineurs afin de recueillir les munitions historiques immergées et de sécuriser, ainsi en héritage, la navigation du fleuve.

Située en bord de Seine à la frontière des communes de Saint-Denis et Saint-Ouen, la base avancée de Saint-Denis rassemblait durant les JOP un commissariat éphémère, une base nautique commune à la BSPP et aux CRS fluviales ainsi qu'un local pour les démineurs, permettant une réaction plus rapide et coordonnée aux événements. À titre d'héritage, la base est devenue un nouveau centre de secours de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), le centre de secours Henri Deglane avec l'installation de la 40e compagnie. Il s'agit de la compagnie des appuis spécialisés qui intervient notamment pour les sauvetages de noyades, les interventions sous décombres ou l'escalade d'immeubles dans des conditions périlleuses.

Ce nouveau centre de secours avec une vocation nautique, concourt directement à la sécurisation du fleuve.



Brigade fluviale de Paris - Préfecture de police



04. LA HAUSSE POST-OLYMPIQUE DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

100 millions de passagers à Roissy-CDG et Orly en 2024, +5% de trafic aérien au quatrième trimestre 2024 par rapport à l'année précédente

+ 6% de nuitées touristiques en fin d'année

Les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont, selon la Banque de France, suscité en Île-de-France une croissance de 0,25% du PIB au cours du 3^e trimestre 2024

Dans les aéroports parisiens, une augmentation de 5% du trafic automnal depuis la tenue des Jeux.

Cet « effet post-JOP » se traduit depuis la fin des Jeux par une hausse globale du nombre d'arrivées aériennes à destination de Paris par rapport à l'année précédente, tirée par les passagers internationaux.

Entre octobre et décembre 2024, ces derniers ont vu leur nombre augmenter de 5% par rapport au quatrième trimestre 2023, représentant 10,5 millions d'arrivées sur un trafic total de 12,4 millions de visiteurs vers les aéroports parisiens.

Cette augmentation compense un moindre trafic des vols domestiques à destination de Paris sur la même période (-2%), et concerne particulièrement les visiteurs en provenance de l'Asie Pacifique (+15,4%), de l'Amérique latine (+13,5%) et de l'Afrique (+10,7%).

Sur l'ensemble de l'année 2024, les Jeux ont contribué au retour du trafic des aéroports de Roissy-CDG et d'Orly à son niveau pré-COVID, en dépassant même les 100 millions de passagers pour la première fois depuis 2019.

En janvier 2025, ce phénomène continue de s'amplifier avec une hausse de 10% du nombre d'arrivées internationales par rapport à l'année précédente.

Une fréquentation hôtelière particulièrement dynamique en fin d'année

La croissance du nombre de nuitées touristiques en Île-de-France est également tirée par la clientèle étrangère. Entre octobre et décembre 2024, le nombre de nuitées dans l'hôtellerie francilienne s'est élevé à 23,7 millions, soit une hausse de 4,8% en moyenne par rapport à l'année précédente. La fréquentation a été particulièrement dynamique en décembre (+5,7% par rapport à décembre 2023) et même supérieure à celle de décembre 2019. Elle concerne particulièrement la clientèle américaine (+17%).

Des perspectives prometteuses en 2025 pour la fréquentation touristique

En janvier et février 2025, les touristes étrangers (+16%) continuent de tirer la croissance du nombre total de nuitées qui s'établit à +12% dans le Grand Paris, lorsque l'évolution du nombre de nuitées des touristes français stagne sur la même période (+2%). L'augmentation de 19% du nombre d'arrivées aériennes internationales à destination de Paris en janvier 2025 confirme également la dynamique positive enclenchée depuis la fin des Jeux.



Tourisme proche de la Tour Eiffel
Photo de Chris Shopland : <https://www.pexels.com/fr-fr/photo/gens-personnes-individus-tour-eiffel-4630664/>

05. L'IMPACT DES JOP SUR LA FRÉQUENTATION DES MUSÉES ET ESPACES CULTURELS

Des fréquentations stables (Le Louvre) ou en hausse (Châteaux de Versailles, Fontainebleau, Chantilly...)

+ de 4,8 millions de visiteurs accueillis par Paris Musées soit près de 7% de plus par rapport à 2022

Au-delà de la période estivale, les JOP ont impulsé une dynamique significative dans le secteur culturel francilien en 2024.

Les musées et sites touristiques franciliens ont réussi, sur l'ensemble de l'année 2025, à maintenir voire améliorer leur fréquentation. Pour certains sites, 2024 a même été une année record.

Le **Petit Palais** a atteint son record historique de fréquentation (1,5 million de visiteurs) depuis sa réouverture en 2005 tout comme le **Musée national de l'histoire de l'immigration** qui a accueilli 635 000 visiteurs. De son côté, le **centre Pompidou** a accueilli 3,2 millions de visiteurs en 2024, soit une hausse de 22 % sur un an.

Les châteaux et monuments terminent également l'année 2024 avec un bilan très positif. Le **domaine de Fontainebleau** comptabilise au total +4% de visiteurs sur l'année (1 850 000 visiteurs au total) et +6% dans ses jardins, le **château de Chantilly** bat son record historique de fréquentation avec 546 824 visiteurs accueillis en 2024. Quant au **château de Versailles**, son taux de fréquentation en 2024 a dépassé celui de 2023.

D'autres musées ont réussi à maintenir leur taux de fréquentation. Les 15 établissements du réseau **Paris Musées de la Ville de Paris** ont ainsi accueilli en 2024 plus de 4,8 millions de visiteurs, soit + 6,79% par rapport à 2022.

Parmi les plus grands établissements parisiens, **Le Louvre**, a maintenu sa fréquentation à un niveau similaire à celui de 2023 (8,7 millions de visiteurs en 2024 contre 8,9 millions en 2023) et a reçu 77% de visiteurs étrangers en cette année olympique. Il en est de même pour les **musées d'Orsay** et de **l'Orangerie** qui ont accueilli 4,9 millions de visiteurs soit

quasiment le même nombre qu'en 2023 et en augmentation par rapport à 2022.

Cette forte fréquentation des musées parisiens pendant cette année olympique singulière a été rendue possible grâce à la qualité des expositions et à la diversité des événements organisés. Certaines, à l'instar de **l'exposition d'art urbain « We are here » au Petit Palais** dès juin 2024 qui a accueilli plus de 550 000 visiteurs, ont particulièrement bien démarré et ont même été prolongées jusqu'en janvier 2025. D'autres ont connu un riche succès comme **« Van Gogh à Auvers-sur-Oise. Les derniers mois »**, avec 794 000 visiteurs, soit la meilleure fréquentation d'exposition depuis l'ouverture du musée.



Pyramide du Louvre, architecture historique à Paris
Photo de Tobias Reinert : <https://www.pexels.com/fr-fr/photo/pyramide-du-louvre-et-architecture-historique-a-paris-28555961/>

Ce bilan annuel positif est d'autant plus significatif qu'il prend en compte la baisse temporaire de fréquentation des grands établissements de la capitale sur la période des Jeux, s'expliquant par leur localisation en hyper-centre et les impératifs liés à l'aménagement des sites olympiques.

Cette baisse de fréquentation, pendant les Jeux, connaît de belles exceptions : **la Monnaie de Paris**, qui a bénéficié d'une forte visibilité sur la période a connu une hausse de 62% de sa fréquentation moyenne journalière à l'issue de la cérémonie d'ouverture par rapport au début de l'été.

Au final sur l'année 2024, cette baisse a été presque totalement compensée par un premier semestre 2024 très satisfaisant, un redémarrage général constaté dès le mois de septembre et une fin d'année dynamique.

L'impact positif des Jeux olympiques et paralympiques sur la fréquentation des musées en 2024 se mesure aussi à travers la grande diversité d'âge et de nationalités des visiteurs. Plusieurs musées ont bénéficié d'un plus fort afflux de « primo visiteurs », de publics plus jeunes et plus internationaux. Au musée **Carnavalet** par exemple, la tranche d'âge 26-45 ans sur la période des Jeux a ainsi représenté 40 % des visiteurs contre 28% au premier semestre 2024.

Ce bilan positif illustre une trajectoire qui devrait se poursuivre pendant les années à venir, les Jeux Olympiques et Paralympiques ayant permis une mise en valeur exceptionnelle des monuments et musées parisiens.

Le dynamisme de l'emploi artistique en 2024

L'année 2024 s'est également illustrée par sa dynamique nationale en matière d'emploi artistique.

Tous champs d'activité confondus, 2024 s'est inscrite dans une trajectoire similaire, voire meilleure, que les années précédentes s'agissant des heures d'activités déclarées à France Travail. **Les mois de février, avril et octobre ont ainsi dépassé les niveaux atteints les années précédentes.**

Ce bilan positif est encore plus visible dans **le secteur du spectacle vivant où le nombre d'heures déclarées est presque systématiquement supérieur aux cinq années précédentes.** En juin 2024, le nombre d'heures déclarées a même atteint **6,5 millions d'heures**, un record sur la période 2019-2024.

Cette même dynamique s'observe s'agissant de l'emploi artistique occasionnel où l'année 2024 dépasse presque chaque mois les niveaux d'emplois atteints les cinq années précédentes.

Architecture extérieure du Centre Pompidou
Photo de Olivia Fernández Sosa: <https://www.pexels.com/fr-fr/photo/gros-plan-sur-l-architecture-exterieure-du-centre-pompidou-31261332/>



06. LES JOP, TREMPLIN VERS L'EMPLOI DURABLE

98% des 21 339 agents de sécurité recrutés pour les JOP ont aujourd'hui un emploi dont 89% durable.

Au total sur l'ensemble des secteurs concernés par les Jeux, plus de 30 000 personnes soit plus de 96,5% des demandeurs d'emploi recrutés pour les JOP sont en emploi.

Pour assurer les missions de sécurité privée pendant les JOP 2024, l'État a assuré le financement des entrées en formation à hauteur de 68 millions d'euros, qui ont permis la formation et le recrutement de 21 339 personnes pour les JOP.

Les recrutements pour les JOP

Pour assurer la formation des agents de sécurité privée, un dispositif inédit a été mis en place par France Travail avec la DRIETS et la préfecture de région d'Île-de-France permettant de cibler différents viviers (demandeurs d'emploi, étudiants, publics en insertion) et de les accompagner de leur formation à leur embauche. 82 % des personnes entrées en formation ont choisi le titre de cinq semaines; les étudiants ont choisi le CQP PSGE, formation plus courte et plus adaptée à leurs contraintes professionnelles.

Pour assurer le recrutement des personnes diplômées, un suivi individuel des entreprises attributaires des marchés du COJO a été assuré par les agences de France Travail et l'organisation de job dating réguliers ont permis aux personnes diplômées de trouver un emploi.

Ce dispositif a parfaitement fonctionné : plus de 21 339 personnes ont été recrutées pour les JOP. 2 500 autres ont été recrutées pendant ceux-ci. La totalité des besoins a été couverte.

La poursuite des actions après les JOP

Depuis la fin des Jeux, plusieurs actions ont été menées dans le cadre du réseau pour l'emploi pour accompagner toutes les personnes formées et ayant travaillé dans la sécurité des JOP et qui pouvaient se retrouver à la recherche d'un emploi à l'issue de l'événement. Ainsi, les conseillers France Travail ont reçu celles et ceux qui avaient besoin d'un accompagnement sur leur suite de parcours après les JOP.

Le forum « Mon emploi après les Jeux » a été organisé au Stade de France le 29 octobre 2024 et a accueilli plus de 3 000 visiteurs. Son objectif était justement de donner aux personnes ayant travaillé pour les Jeux, un accès privilégié aux entreprises recruteuses, en valorisant leur parcours unique.

L'État a assuré le suivi des personnes formées et non-embauchées à la fin des JOP. Fin décembre 2024, 98% de ces 21 339 personnes sont toujours en emploi.

Une grande majorité de ces personnes (89%) sont en emploi durable (73% en CDI, 16% en CDD de plus de 6 mois et 9% en CDD de moins de 6 mois). Enfin, 20,5% des personnes en emploi sont des femmes.



Forum emploi « Les Jeux recrutent » à l'Arena Porte de la Chapelle, avril 2024

25% des personnes en emploi sont issues du département de Seine Saint-Denis, les habitants de ce territoire ont donc particulièrement bénéficié des emplois des JOP. Les emplois concernent également pour 16% Paris, 12% les Hauts-de-Seine, 11% le Val-de-Marne, 10% le Val-D'oise, 9% la Seine-et-Marne, 9% les Yvelines et enfin 8% des personnes sont issues de l'Essonne.

Les actions menées dans le cadre du réseau pour l'emploi pour accompagner les personnes ayant travaillé pour les JOP ont également concerné les autres secteurs. Ainsi les personnes qui pouvaient se retrouver à la recherche d'un emploi à l'issue de l'événement ont été accompagnées par les conseillers France Travail pour agir sur leur suite de parcours après les JOP.

Dans la restauration à fin décembre 2024, 93% des 6 043 demandeurs d'emploi recrutés dans la restauration pour les JOP sont en emploi. Une grande majorité de ces personnes (77%) sont en emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois) et 23% en CDD de moins de 6 mois.

Dans le transport et la logistique à fin décembre 2024, 94% des 2 922 demandeurs d'emploi recrutés pour les JOP dans ces secteurs sont en emploi. Une grande majorité de ces personnes (79%) sont en emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois) et 21% en CDD de moins de 6 mois.

Enfin dans le nettoyage et la gestion des déchets à fin décembre 2024, 92% des 1 407 demandeurs d'emploi recrutés dans ces secteurs pour les JOP sont en emploi. 71% de ces personnes sont en emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois) et 29% en CDD de moins de 6 mois.

Ainsi à fin décembre sur l'ensemble des secteurs concernés par les Jeux, **96,5% des demandeurs d'emploi recrutés pour les JOP sont en emploi soit 30 573 personnes, parmi elles 85% sont en emploi durable soit près de 26 028.**



07. UN RÉSEAU DE TRANSPORT ENRICHIS

+150 000 usagers / jour de la ligne 14

5 nouvelles passerelles en Seine-Saint-Denis

Les Jeux ont accéléré l'adoption par les franciliens de nouvelles lignes mises en service en 2024.

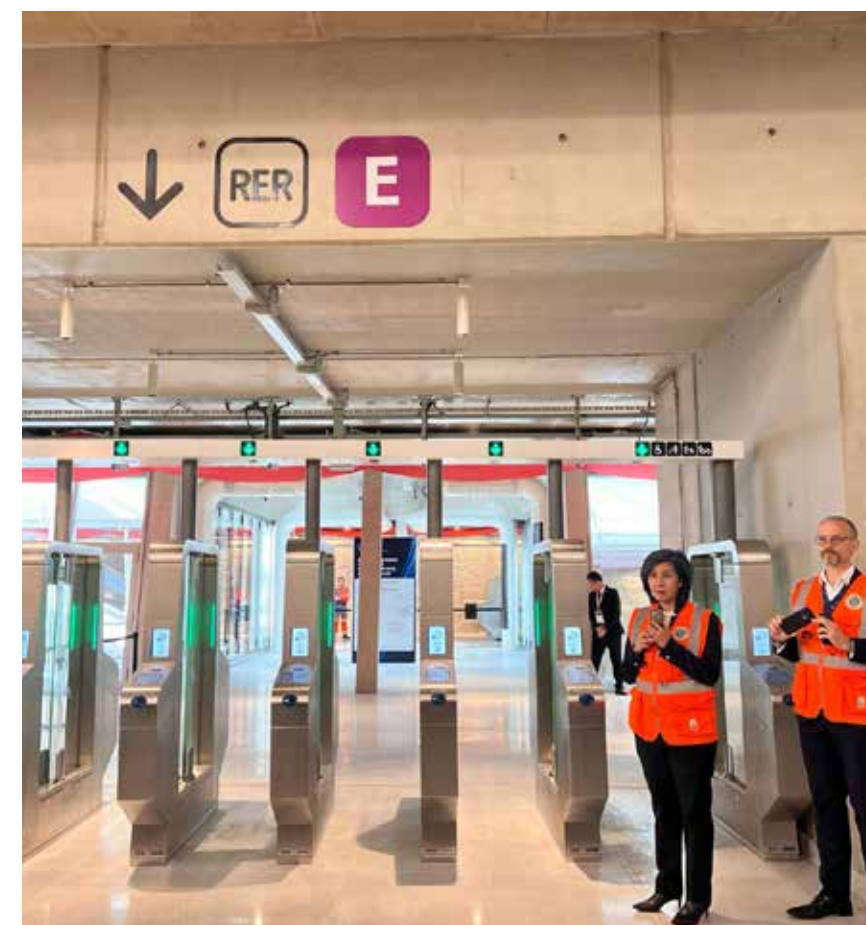
L'un des défis majeur des JOP a été d'assurer une desserte efficace des sites olympiques tout en maintenant le fonctionnement habituel du réseau francilien.

La livraison de nombreux prolongements d'infrastructures de transports (métros 14 et 11, RER E et tramway T3b) a été **accélérée pour les Jeux** et, pour les plus complexes, la **mise en service prévoyait un phasage pour l'échéance des Jeux**.

Le **RER E a été prolongé jusqu'à Nanterre-la-Folie** et la construction de son prolongement jusqu'à Mantes-la-Jolie se poursuit. Ce sont déjà **60 000 usagers** supplémentaires qui sont recensés chaque jour, soit une augmentation de +15% de la fréquentation de la ligne. Il s'agit principalement des usagers du secteur Nord de Paris qui bénéficient pleinement de cette **nouvelle liaison directe à la Défense** et qui contribue à délester l'itinéraire, plus long, par le RER A. La résolution en cours des difficultés opérationnelles liées au déploiement du nouveau matériel roulant RER NG permettra de consolider l'adoption de cette nouvelle ligne par les franciliens avec une hausse attendue de +60 % pour cette première étape du prolongement.

Le **futur hub du Grand Paris Express à Saint-Denis-Pleyel a été ouvert en juin 2024** avec la ligne 14 et sera complété en 2027 des lignes 16 et 17 puis en 2031 de la ligne 15. **L'adoption de la ligne 14** desservant le Stade de France au Nord et l'aéroport d'Orly au Sud **a été très rapide**, à la fois par les spectateurs des Jeux mais également par les franciliens et les touristes. Ce sont déjà **150 000 usagers**

supplémentaires sur la ligne soit près de +25% d'augmentation. L'usage des transports en commun pour se rendre à l'aéroport d'Orly, de son côté, a augmenté de +50% quelques mois seulement après l'arrivée de la ligne 14 contribuant à la réduction des émissions au sol de la plateforme. En janvier 2025, la vingt-et-unième et dernière gare de la ligne a été mise en service à Gustave-Roussy. Lorsque le Grand Paris Express et les interconnexions avec les lignes 15, 16, 17 et 18 seront complètement en service à l'horizon 2031, la **ligne 14 dépassera le million d'usagers par jour**, un seuil uniquement atteint pour les **RER A et B**.



Inauguration du prolongement de la ligne RER E (EOLE),
le 03 mai 2024

Le renouvellement urbain permis par les Jeux en Seine-Saint-Denis se traduit par la **réalisation de 5 nouvelles passerelles visant à résorber des coupures pour les piétons et cyclistes** tout en établissant de nouveaux marqueurs dans les villes.

La passerelle entre le Centre Aquatique Olympique et le Stade de France au-dessus de l'A1, d'une largeur de 18 mètres, est reconfigurée pour accueillir des espaces verts.

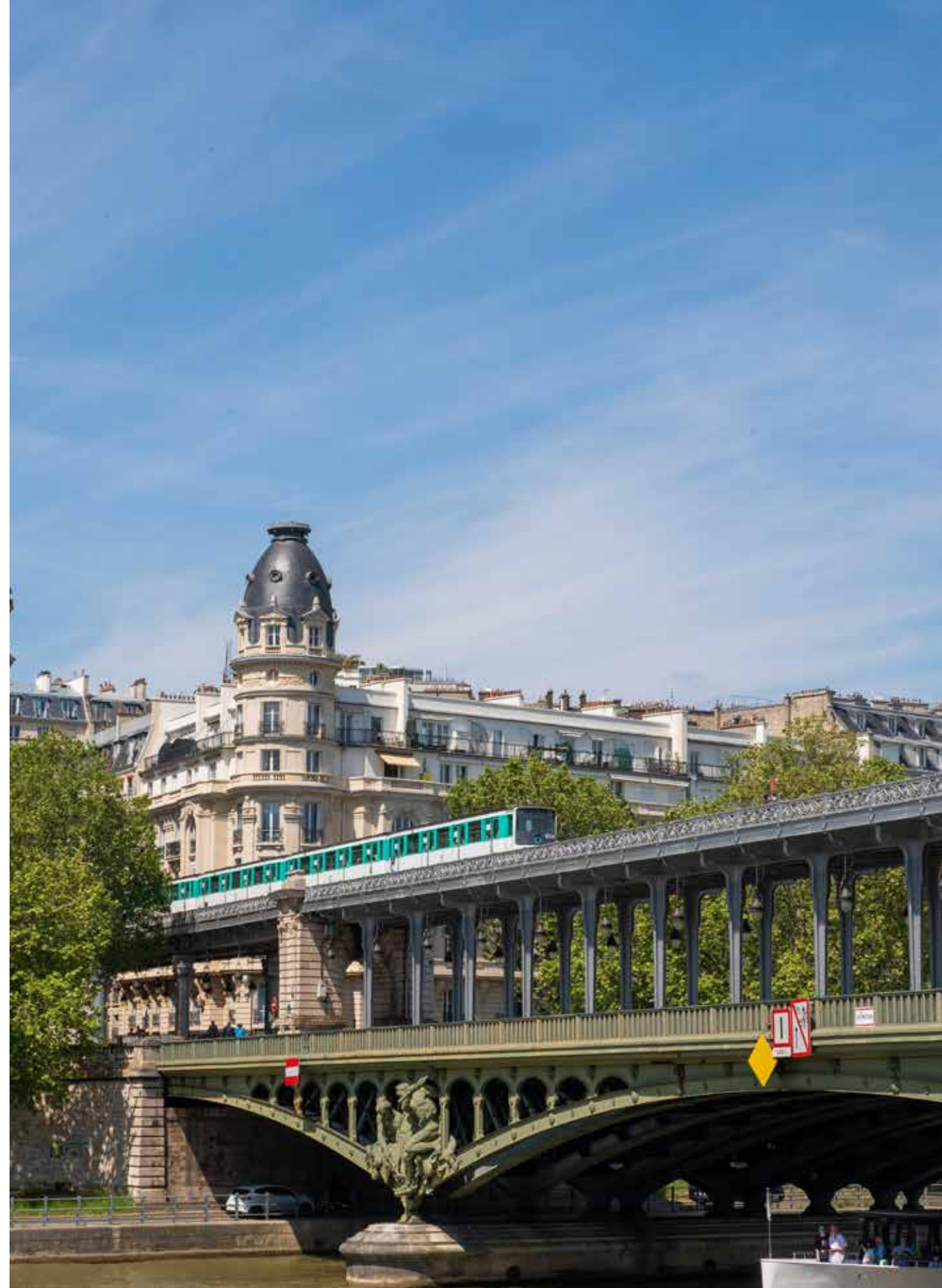
La seconde passerelle créée au-dessus de l'autoroute A1 relie désormais la ville de Dugny au parc sportif et scolaire du Bourget. Elle a été réalisée en pin Douglas du Morvan, un bois issu de forêts françaises gérées durablement.

Le Pont olympique Louafi Bouguera, d'une largeur de 16 mètres et posé au-dessus de la Seine, reliera les deux parties du Village sur L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis et qui sont en cours de reconversion en des quartiers de logements et d'activités.

Le Franchissement des Franc-Moisins au-dessus du canal Saint-Denis est une nouvelle passerelle qui relie les secteurs Franc-Moisin/Bel-Air et le Stade de France. Elle contribue au désenclavement du quartier qui se poursuivra avec l'arrivée du tramway T8 à l'horizon 2031.

Le Franchissement Urbain de Pleyel, dont les espaces piétons ont été mis en service pour les Jeux, devrait être livré complètement fin 2026 avec l'ajout des circulations routières, bus et vélo. Il constitue à la fois un trait d'union multimodal entre les gares du grand paris express et du RER, et une nouvelle centralité à Pleyel avec ses dimensions uniques de 300 par 42 mètres permettant de dégager **des espaces publics agréables matérialisées par deux structures habitées en forme de bulle** qui en font sa singularité.

La Porte Maillot a bénéficié d'un réaménagement majeur dans le cadre des Jeux avec la création d'espaces piétons, la modernisation du square Parodi et le prolongement du tramway T3b, mis en service en avril 2024. Une nouvelle gare souterraine du RER E a été construite, facilitant l'interconnexion entre les différents modes de transport. Ce nouveau pôle de transport a utilement desservi le hub de bus de Paris 2024 situé avenue de Pershing. Il sera réaménagé et utilisé pour accueillir la navette Paris-Beauvais ainsi que des cars de service librement organisés à la Toussaint 2025.



08. LA MODERNISATION DES ACTIVITÉS SUR LA SEINE

41 bateaux verdis

Bientôt 100 000 camions de la SGP évités

L'État a soutenu à l'occasion des jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) le verdissement accéléré de la flotte fluviale parisienne. Un financement complémentaire de 5 millions d'euros a été ajouté au Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI), opéré par VNF et financé notamment par l'ADEME. Grâce à cette initiative, 28 bateaux ont été verdis et utilisés durant les JOP, auxquels s'en ajoutent 13 autres, soit en chantier soit déjà modernisés. Au total, 41 bateaux ont donc été verdis et constituent un héritage post-JOP. En parallèle, l'électrification des quais a été renforcée par HAROPA et ENEDIS, permettant l'installation de six bornes de recharge dès septembre 2024 sur plusieurs escales parisiennes.

VNF va inaugurer, après des travaux de plus de 7 millions d'euros, **la rénovation du port des Champs-Élysées-Tuilleries**, au droit duquel se sont déroulées les épreuves de triathlon et de nage en eau libre cet été. Ces travaux ont permis de renforcer la structure du port et améliorer son intégration paysagère et urbanistique. Ils ont également permis de raccorder une cinquantaine de bateaux-logement au réseau d'eaux usées pour contribuer à la qualité de l'eau de la Seine.

La SOLIDEO a financé **la remise en état du bras secondaire de Gennevilliers** et le retrait d'une dizaine de bateaux qui y étaient abandonnés, ce qui a permis de l'utiliser en alternat pour maintenir la continuité de la navigation fluviale pendant les Jeux alors que le bras principal était coupé au niveau du village des athlètes. L'amélioration de ces espaces permet désormais d'y développer des activités nautiques et de loisirs fluviales. Les postes d'attente des convois fluviaux construits, vont servir au maintien de la logistique fluviale des grands chantiers franciliens et des collectivités concernées (Villeneuve-la-Garenne, L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis). Un premier projet a été mis en place avec la Société des Grands Projets **pour évacuer 2,5 Mt de déblais des chantiers du Grand Paris Express entre 2026 et 2027 soit l'équivalent de 100 000 camions évités sur les routes.**

La Cérémonie d'ouverture des Jeux, réalisée avec des bateaux grâce aux capitaines du bassin de la Seine, a nécessité d'atteindre un niveau de sécurité inédit tant en matière de préparation à des manœuvres de navigation spécifiques pour la parade que de préparation aux aléas possibles (avaries, crue...). Les efforts en matière de sécurisation des activités du fleuve se poursuivent.

La DRIEAT va assurer à partir du printemps 2025 un Observatoire de l'accidentalité ouvert aux parties prenantes du fleuve et qui permettra de mieux capitaliser sur les incidents. Cet observatoire éclairera notamment la politique de contrôle en matière de consommation d'alcool et de stupéfiants des bateaux, qui a été renforcée début 2025.

Le travail étroit entre l'État et les acteurs du fleuve se poursuit et la Communauté Portuaire de Paris a tenu une journée sécurité le 4 février 2025 qui a été l'occasion de présenter ses préconisations aux navigateurs mais également de partager des sujets d'actualités avec les administrations de l'État.

Ces travaux éclaireront la modification en cours du Règlement de Police Particulier de la navigation sur la Seine pour tenir compte de la modernisation de l'écosystème. Il doit voir ses règles actualisées dans un souci de sécurité, en tenant compte de l'actualisation des pratiques et des usages multiples à concilier (transport, tourisme, baignade...).

09. DES USAGES RENOUVELÉS DE LA ROUTE

Près de 100 millions d'euros investis par l'État depuis 2019 dans le Plan Vélo, avec pour les Jeux, 120 km de nouvelles pistes et 12 000 places de parking pérennes

Des mesures de réduction des nuisances sonores prises sur 10 km d'autoroutes de l'État

Le déploiement du Plan Vélo se poursuit à bon rythme.

L'État porte depuis 2018 un ambitieux plan vélo-marche visant à accompagner et encourager au report modal vers le vélo en **promouvant la pratique** et en soutenant **le développement des infrastructures** (itinéraires cyclables comme stationnements sécurisés). L'État a ainsi investi dans ce cadre plus d'**une centaine de millions d'euros** pour le développement du vélo sur le territoire francilien.

Les jeux Olympiques et Paralympiques ont été pour l'État en Île-de-France un accélérateur de cette politique publique en assurant la réalisation des aménagements nécessaires à cette échéance. Un réseau olympique de 400 km a été mis en place, composé de 250 km de pistes existantes, **120 km de nouvelles pistes** pérennes construites pour les Jeux et 30 km d'aménagements temporaires. Ce sont 10 000 spectateurs qui s'en sont servi pendant les JO et 3 500 pendant les JP.

Dans Paris, à l'initiative de la ville, quelques exemples emblématiques de restructuration de la voirie ont été les rue Vaugirard, rue Marx Dormoy, boulevard Saint Michel, boulevard Haussmann... En petite couronne, l'aménagement du boulevard Michelet à Saint-Ouen, de l'Avenue de la division Leclerc au Bourget, de la voie des bâtisseurs à La Défense, des allées de Neuilly... est venu faciliter l'accès cyclable de ces centres et leur liaison avec Paris. En grande couronne, un contournement cyclable au nord de l'île de loisir de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) a permis d'en faciliter l'accès à vélo alors que celle-ci était cernée de voies rapides.

Après les Jeux, la mise en œuvre du Plan Vélo se poursuit à bon rythme. L'État a réalisé six appels à projets (AAP) « aménagements cyclables » du Fonds Mobilités Actives depuis 2019 ayant permis de soutenir 139 projets pour 81 M€. Ce sont **40 projets qui ont déjà été mis en service, et une quarantaine dont les travaux se finalisent**. Une soixantaine de projets sont en phase d'études ou au tout début des travaux et seront livrés dans les prochaines années. L'État accompagne également la constitution dans le temps de réseaux structurants pour des collectivités de faible et moyenne densité

avec un appel à programmes **Territoires cyclables** permettant de soutenir jusqu'en 2029 la mise en œuvre de deux schémas directeurs d'aménagements cyclables pour 12,7 M€. Enfin, depuis 2023, le **Fonds verts** permet d'apporter 9 M€ sur 12 projets d'aménagements cyclables permettant d'encourager le report modal en lien avec la Zone à Faible Emission. Sur ce montant, près de 4 M€ sont investis dans des projets en Grande Couronne.

En parallèle, **12 000 places de stationnement vélo pérennes** ont été créées pour les Jeux représentant un investissement de 4,9 M€ pour l'Etat, dont 3 200 dans **les grandes gares parisiennes** et 7 200 places sous la forme d'arceaux à redéployer après les Jeux. La Ville de Paris procède à leur installation sur des sites administratifs, dans des parkings concédés, des centres sportifs et plus ponctuellement auprès de bailleurs sociaux. Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne a, de son côté, identifié plusieurs sites d'accueil : le centre routier de la Ferté-sous-Jouarre, la médiathèque départementale, le musée départemental des peintres de Barbizon et la Maison départementale des Solidarités de Melun. La construction **d'un parking pérenne sécurisé de 1 000 places à proximité du Stade de France** constitue un héritage cyclable important de ce site de manifestations sportives et culturelles iconiques, déjà exemplaire en termes de mobilités décarbonées grâce à son excellente desserte en transports en commun. Celui-ci a immédiatement suscité l'intérêt des spectateurs pendant les Jeux grâce à l'aménagement cyclable conjoint sur les bords du canal Saint-Denis.

Par ailleurs, à la suite du décret du 8 juin 2021 relatif au stationnement sécurisé des vélos en gare, l'État finance depuis 2023 et encore après les Jeux, la réalisation de plus de **16 000 places de stationnement sécurisées à proximité de centaines de gares et stations franciliennes**, à hauteur de plus de 10 M€. Île-de France Mobilités (IDFM), en cohérence avec son schéma directeur de stationnement vélo en gares et stations, assure le pilotage de cette opération, en lien avec les divers maîtres d'ouvrage impliqués : la RATP, SNCF Réseau et certaines collectivités.

Le programme **Savoir rouler à vélo** piloté par la DRAJES a été intensifié, formant plus de 73 000 enfants franciliens depuis 2020. Le ministère de la Transition écologique et l'ADEME ont lancé le programme AVELO depuis 2019, visant à accompagner des territoires peu et moyennement denses dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable. Il s'articule autour de 4 axes pour soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables, expérimenter des services vélo, animer et promouvoir les politiques cyclables des collectivités et soutenir le recrutement de Chargé(e)s de mission « vélo ». Depuis le lancement du programme, 61 collectivités franciliennes ont été soutenues.

L'ADEME appuie la création de **pôles ruraux de mobilité** pour faire face aux freins liés à la mobilité dans les territoires ruraux, le projet Terr'Moov, porté par Wimoov, propose de créer des pôles ruraux de mobilités favorisant l'électromobilité (bornes de recharge, auto et vélo-partage) et l'intermodalité (installation de consignes vélo sécurisées, promotion du covoiturage, accessibilité au réseau de transport local). En 2024, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la commune de Boutigny ont notamment été accompagnés.

Un fonctionnement plus vertueux des axes routiers structurants

Afin d'assurer des trajets rapides et fluides vers les sites de compétition, 100 km de voies réservées aux véhicules accrédités ont été mis en place sur le réseau routier national. En héritage des JOP, 25 km de ces voies (sur l'A1 dans les deux sens et sur l'A13 vers Paris) sont dédiés depuis le 3 mars 2025 au covoiturage, aux transports en commun et aux taxis. Au terme d'une phase expérimentale de 6 mois, un bilan sera dressé et il sera décidé de maintenir ou de suspendre la mesure. Ces voies offrent un gain de temps incitatif pour le covoiturage contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte carbone du secteur routier.

La réduction des nuisances de l'A86 se poursuit après les Jeux. Après avoir mis en service des protections phoniques sur l'A86 Sud au niveau du Village Olympique, la DiRIF expérimente depuis fin 2024, à la demande des collectivités et au terme d'une concertation locale, l'abaissement des vitesses à 70 km/h sur près de 5 km de l'A86 au niveau de Saint-Denis et la Courneuve. La même démarche a été conduite sur l'A4 conduisant à un abaissement de vitesse sur 4 km au niveau de Saint-Maurice/Charenton-le-Pont. Une évaluation des effets en termes de bruit et de qualité de l'air sera conduite après un an d'expérimentation pour décider de la poursuite ou non de la mesure.



Parking à vélos-Gare Saint-Lazare



10. UNE CAPACITÉ RENFORCÉE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET DE NOUVEAUX LOGEMENTS

263 personnes ont bénéficié à Paris d'une solution d'hébergement ou de logement pérenne

4100 nouveaux logements en Seine-Saint-Denis en héritage des Jeux

En 2024, le Gouvernement a débloqué une enveloppe supplémentaire de 8 millions d'euros afin de permettre la création d'une nouvelle offre d'hébergement d'urgence au bénéfice des publics en situation de grande vulnérabilité présents sur le territoire parisien et d'Île-de-France qui étaient impactés par l'implantation des sites d'entraînement, de compétition et les périmètres de sécurité des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Par ailleurs, la reconversion engagée fin 2024 des sites olympiques (village des athlètes, cluster des médias) laissera en héritage des logements familiaux et spécifiques adaptés au besoin du territoire.

Dès janvier 2024, des places dédiées à l'accueil de personnes en grande marginalité ont été ouvertes sur le territoire parisien pour mettre à l'abri de manière pérenne les personnes rencontrées sur les zones concernées par l'organisation des JOP.

Un travail d'identification des personnes a été réalisé par les maraudes qui rencontrent au quotidien les publics en rue dans Paris, en lien avec le SIAO 75 qui anime l'ensemble des associations et acteurs de la veille sociale. Pour répondre aux inquiétudes des personnes, qui pour la plupart avaient renoncé à solliciter un hébergement, un travail de conviction a été mené tout au long du 1er semestre 2024 pour présenter aux personnes les structures qui pouvaient les accueillir et les accompagner vers la solution la plus adaptée à leurs besoins.

Au 31 décembre 2024, ce sont plus de 260 personnes qui ont bénéficié d'une solution d'hébergement ou de logement stabilisée :

- 226 personnes ont bénéficié des places dédiées « Grands marginaux », et 11 d'entre elles ont déjà quitté cet hébergement pour intégrer un logement, en particulier en pension de famille ou résidence sociale ;
- 37 personnes ont également bénéficié d'une orientation vers des structures d'hébergement pérennes (CHU, CHRS) ou vers le logement (pension de famille, résidence sociale, logement d'insertion...).

Pour ces 260 personnes, le temps moyen d'errance à la rue s'établit à 6 ans et 8 mois, avec pour une dizaine d'entre eux, une durée de présence en rue supérieure à 20 ans (2 personnes avec une durée d'errance supérieure à 30 ans).

Il s'agit à 95 % d'hommes et l'âge moyen des publics est de 45 ans avec 15 % des publics qui ont plus de 60 ans. Pour 10 personnes, des places spécifiques permettant l'accueil de l'animal de compagnie ont été mises en place.

Le travail mené par les acteurs de la veille sociale et de l'hébergement d'urgence se poursuit au-delà de la période olympique et les personnes en grande vulnérabilité présentes sur l'espace public continuent de bénéficier d'un accompagnement et de propositions de solutions d'hébergement adaptées à leurs besoins.

La poursuite de ce travail est rendue possible par la pérennisation de l'enveloppe budgétaire supplémentaire de 8 millions d'euros et par la stabilisation de ce nouveau parc d'hébergement pour les publics en grande exclusion et vulnérabilité, à hauteur de 263 places à fin décembre 2024.

Une offre de logements familiaux et spécifiques en héritage

Après une exploitation par Paris 2024 pendant l'été, la SOLIDEO a progressivement lancé la reconversion des sites olympiques entre septembre et novembre 2024. Dans ces nouveaux quartiers, les opérateurs immobiliers transforment les chambres des athlètes et du Village des médias pour permettre l'accueil des nouveaux habitants :

- Au Village des Athlètes situé sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine et L'Île-Saint-Denis, 2800 logements dont 2000 logements familiaux (avec entre 25 à 40% de logements sociaux selon la commune) et 800 logements spécifiques (pour les étudiants, les personnes âgées, ou encore des logements réservés aux femmes victimes de violences) ;
- Au Cluster des médias à Dugny, La Courneuve et Le Bourget, la SOLIDEO convertit le Village des médias en nouveau quartier mixte constitué de 1 300 logements familiaux (dont 20% de logements sociaux).

11. L'HÉRITAGE DES JEUX PARALYMPIQUES

L'accessibilité a été améliorée dans 34 gares du réseau ferroviaire

La fédération de sport adapté connaît près de 35% de licenciés supplémentaires

Une meilleure accessibilité des infrastructures de transports.

Les ouvrages pérennes de la SOLIDEO constituent un nouveau capital accessible

La SOLIDEO a mis en place une stratégie ambitieuse pour garantir l'accessibilité universelle des ouvrages livrés dans le cadre des Jeux, avec l'objectif de créer une ville plus inclusive. Ces infrastructures ont été pensées pour répondre, pendant les Jeux et en héritage, aux besoins de toute la population et faciliter les déplacements pour tous, en prenant en compte l'ensemble de la chaîne de mobilité.

Pour y parvenir, une démarche de sensibilisation et d'information a été développée en étroite collaboration avec les usagers et leurs représentants. Cette approche a permis d'innover et de bâtir une méthodologie solide en matière d'accessibilité, en veillant à la pérennité dans le temps.

Plusieurs réalisations concrètes illustrent cet engagement. La Fontaine Universelle, un projet porté par Eau de Paris et soutenu par l'expertise de la SOLIDEO, est désormais déployée en Île-de-France. Le Design Actif, qui vise à favoriser l'activité physique pour tous dans l'espace public et les bâtiments, s'inspire de concepts développés en Amérique du Nord et en Europe du Nord. Il a été structuré dans un guide élaboré par Paris 2024 et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Son utilisation systématique par la SOLIDEO accélère son adoption par les collectivités franciliennes.

Tous les ouvrages, qu'ils soient neufs ou réhabilités, ont été conçus pour une accessibilité optimale, en intégrant des solutions adaptées aux spécificités de chaque site. Le Village des Athlètes a ainsi été aménagé pour répondre aux contraintes liées aux dénivelés et aux espaces urbains, avec notamment une rampe en boucle et la promenade Cesaria Evora vers la Seine, traitée en gradins, afin d'assurer une accessibilité fluide et naturelle. Sur l'Île des Vannes, la grande nef a été rénovée en garantissant un accès facilité aux spectateurs et aux sportifs, quels que soient leurs besoins et leur handicap. Le groupe scolaire Aretha Franklin a permis d'aller encore plus loin en

intégrant l'accessibilité dès la conception des espaces, pour un cadre d'apprentissage véritablement inclusif.

Grâce à cette approche innovante et participative, la SOLIDEO contribue activement à la construction d'une ville accessible à tous, plus inclusive et plus durable.

L'accès des commerces aux personnes en situation de handicap

Pour permettre un accès adapté aux personnes à mobilité réduite dans de nombreux établissements du quotidien, a été mis en place à la suite de la Conférence nationale du handicap (CNH) du 26 avril 2023, le fonds territorial d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) de catégorie 5.

Ce fonds est doté de plus de 300 millions d'euros. Il vise à accompagner les établissements financièrement dans la mise en accessibilité de leurs sites d'accueil : pose de plans inclinés, déplacements ou installation d'un accès aménagé aux sanitaires, élargissement de couloirs, etc. Le déploiement du fonds est doublé de la mise en place «d'ambassadeurs de l'accessibilité» visant à accompagner les propriétaires d'établissements dans cette démarche.

Plusieurs dizaines d'établissements ont été soutenus par le fonds. Les travaux financés concernent des TPE-PME de différents secteurs (magasins de vente, restauration ou débits de boisson, hôtellerie, établissements de soin...). Les actions vont se poursuivre pour amplifier ces travaux.

Dans le cadre exceptionnel du plan de relance, la préfecture de région a soutenu le Schéma Directeur d'Accessibilité conçu par Île-de-France Mobilités en allouant une dotation régionale d'investissement de 30 millions d'euros à SNCF Gares et Connexions. Grâce à ce financement, l'accessibilité a pu être prioritairement améliorée dans 34 gares du réseau ferroviaire francilien situées à proximité des sites des épreuves des Jeux. Il reste encore 22 gares du réseau à rendre accessibles dans les années à venir.

A Paris, en amont des Jeux, la RATP et la Ville de Paris ont déployé un plan exceptionnel visant à rendre l'ensemble des lignes de bus accessibles, en coordination avec les travaux de voirie en cours. En héritage, 59 des 61 lignes de bus sont désormais accessibles, une ligne étant considérée comme telle lorsque 70 % de ses arrêts le sont. Ces actions permettent aujourd'hui aux personnes à mobilité réduite de se déplacer en toute autonomie via la ligne 14 du métro, les tramways et les bus parisiens, ainsi que sur certains RER et Transilien avec assistance. La RATP et la Ville de Paris poursuivent leurs efforts pour améliorer la qualité de service et la compétitivité du bus. Par ailleurs, le Grand Paris Express, dont la mise en service est prévue par étapes entre fin 2026 et 2031, sera intégralement accessible en autonomie.

Dès l'été 2023, un état des lieux des cheminements aux abords des sites olympiques a été réalisé par la DRIEAT. Il a mis en évidence des besoins de financement pour quatre projets prioritaires. La préfecture de région a ainsi mobilisé un million d'euros via la DSIL régionale 2023, pour rénover des aménagements de voirie en Seine-Saint-Denis, ainsi que la réhabilitation de chemins au sein du parc du château de Versailles, le long de la Marne à Vaires-sur-Marne et aux abords du stade Yves-du-Manoir.

Une forte augmentation des licences sportives

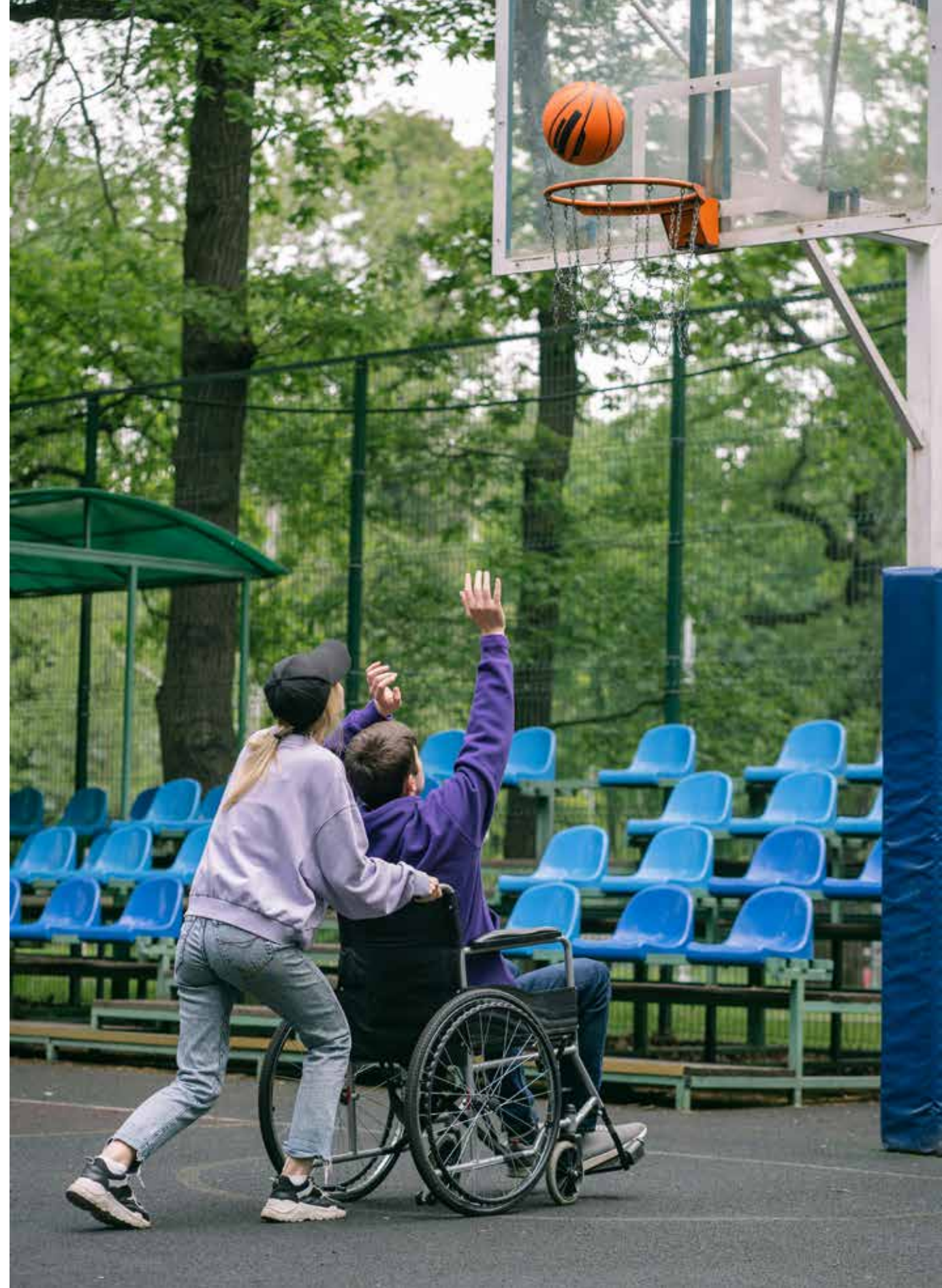
Les performances des para-athlètes tricolores et leur médiatisation inédite ont créé un élan nouveau pour le parasport. Ainsi, la ligue régionale de sport adapté signe la progression la plus importante passant de 4 255 licenciés au 31 décembre 2023 à 5 736 licenciés au 31 décembre 2024.

L'art, le sport et le handicap au centre de la politique culturelle en 2024

L'Olympiade culturelle a permis de soutenir de nombreux projets entre 2022 et 2024 et d'organiser des rencontres professionnelles sur le thème «Art, Sport et Handicap». Par exemple, le projet **Handesign** de résidences de designers sur le thème du parasport visait à explorer les synergies entre le design et la pratique du sport adapté, en mettant l'accent sur la création de dispositifs innovants facilitant la participation des personnes en situation de handicap aux disciplines paralympiques. Les résultats de ces recherches et expérimentations ont été présentés au public après les JOP. Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large de favoriser l'innovation inclusive et d'encourager les échanges entre les mondes du design et du sport adapté.

Le programme « Culture et Santé » a, quant à lui, bénéficié de plus d'un demi-million d'euro de la DRAC Île-de-France en 2024 afin de renforcer son action en faveur de l'inclusion. Ce programme vise à soutenir des initiatives favorisant l'accessibilité culturelle et l'inclusion des publics éloignés des pratiques artistiques ; accompagner des projets culturels innovants menés en milieu hospitalier ou médico-social ; sensibiliser et outiller les professionnels de la culture pour une meilleure prise en charge des publics en situation de handicap et améliorer les infrastructures et à l'acquisition d'équipements facilitant l'accueil des personnes en situation de handicap.

Pratique de handibasket
Photo de SHVETS production: <https://www.pexels.com/fr-fr/photo/homme-personne-individu-femme-8415906/>



12. UN HÉRITAGE FORT POUR LA SÉCURITÉ ET LES STRUCTURES

Pour le sujet sécurité, on peut parler d'héritages au pluriel. Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont été des accélérateurs permettant de structurer, de stabiliser ou modéliser un ensemble de dispositifs de sécurisation.

En termes de gouvernance, l'héritage majeur concerne le pilotage stratégique et opérationnel qui a été confié au Préfet de Police, sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, pour l'ensemble de la région Île-de-France. Ce **commandement unique** a permis, en amont, de planifier et diriger les missions des unités. En conduite, il a facilité le suivi des opérations, assuré une remontée d'informations en temps réel et permis d'être très réactifs et efficaces pendant l'événement.

En parallèle, le préfet de police a assuré la coordination de tous les acteurs institutionnels et privés qui concouraient à cet événement hors norme. **Le renforcement des liens avec des partenaires extérieurs perdure** et garantit un continuum tant en matière de sécurité qu'en matière de secours et de santé pour assurer une cohérence dans les dispositifs déployés. À ce titre, la participation du général commandant la région de gendarmerie, du gouverneur militaire de Paris, du coordonnateur grande couronne de la direction générale de la police nationale, et du directeur zonal des compagnies républicaines de sécurité (CRS) aux réunions hebdomadaires de l'état-major de la préfecture de police constitue un exemple de cet héritage.

Le commandement unique du préfet de police s'est par ailleurs appuyé sur des **salles et des structures de commandement renouvelées et rendues plus opérationnelles**. Ces structures robustes et modernes sont en capacité de s'adapter à des configurations diverses de grands événements ou à une gestion de crise multi sectorielle. Au travers la présence d'officiers de liaison en salles, ils peuvent par ailleurs accueillir des partenaires extérieurs mettant à disposition leur expertise au profit des services de la préfecture de police dans un souci de meilleure coordination et d'articulation des dispositifs. Par exemple, le centre de coordination opérationnelle de sécurité pour les transports a permis de réunir, sur un même plateau, l'ensemble des acteurs et opérateurs sur le sujet sensible et déterminant de la sécurité dans les transports.



Salle de la DOPC de la préfecture de police

Les jeux Olympiques et Paralympiques ont également laissé une **empreinte forte en matière de dispositifs opérationnels de sécurisation**. Notamment, les protocoles d'inspection de sécurité et de déminage ont été améliorés, le positionnement des files d'attente et des contrôles de sécurité ont été revus et la sectorisation des publics par boxe ont contribué à une meilleure gestion des flux de spectateurs. Ces mesures ont ainsi pu être de nouveau éprouvées lors de l'organisation de la cérémonie de réouverture de la Cathédrale Notre-Dame.

Un autre héritage concerne la relation très apaisée entre la police et la population avec la manifestation d'une grande estime pour les forces de l'ordre de la part des Français. Si le modèle des Jeux ne pourra pas être reproduit quotidiennement sur l'ensemble du territoire, il faut conserver cette posture de présence massive et visible des forces de l'ordre qui a un caractère dissuasif et c'est d'ailleurs le sens de ce qui est appliqué au quotidien.

Les JOP auront également démontré que Paris est capable d'accueillir des événements sportifs et festifs d'ampleur mondiale, après une période où l'occupation de voie publique avait fortement diminué, à la suite de l'épidémie de la COVID. Ils ont ouvert le champ des possibles : la cérémonie de réouverture de la cathédrale Notre-Dame a été grandiose, en décembre 2024.

Enfin, la baisse de la délinquance doit être un héritage des Jeux et elle doit donc se poursuivre. Cette baisse est continue sur le ressort de la préfecture de police depuis 2022, suite aux instructions du ministère de l'Intérieur qui avait demandé à tous les préfets de mettre en œuvre des plans de lutte contre la délinquance dans la perspective des Jeux. Contrairement à ce qui a pu être dit, la parenthèse enchantée des Jeux ne s'est pas refermée puisque la baisse de délinquance s'est poursuivie après les Jeux Paralympiques.

Pour finir, soulignons à nouveau l'engagement fort des forces de sécurité intérieure placées sous l'autorité du préfet de police pour les résultats obtenus.



Préfecture de police



Blank lined paper for writing on page 52.

Blank lined paper for writing on page 53.



Direction artistique et maquette : Cloé le Gallo

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
5 rue Leblanc - 75015 Paris

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

Service régional de la communication interministérielle

